



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°14 du 7 juillet 2023



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



Pour cette fin de semaine, les températures vont fortement augmenter mais les orages arrivent dès ce week-end. Pour le début de semaine prochaine, temps couvert avec des éclaircies et des températures en baisse.

L'essentiel de la semaine

Carotte et céleri : bon état sanitaire.

Chou : vigilance altises et chenilles.

Oignon : mildiou dans une parcelle au sud de Caen.

Poireau : les thrips sont présents dans certaines parcelles.

Salade : vigilance chenilles et thrips selon les parcelles.

Sommaire :

CAROTTE - CELERI :	2
CHOU - NAVET :	5
OIGNON :	8
POIREAU :	9
SALADE :	12
FOCUS Scarabée japonais :	14
Notes nationales biodiversité :	15
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »	15

Zoom sur un Organisme de Quarantaine Prioritaire :

Le scarabée japonais

On rentre dans la période d'observations la plus propice (de juin à septembre) de *Popillia japonica*, un scarabée japonais. Il est, depuis plusieurs années, présent en Italie et en Suisse. Ainsi, sa présence aux abords de notre frontière française montre une forte probabilité qu'il entre en France.



Cet insecte ravageur représente une menace pour des centaines d'espèces de végétaux.

Voir FOCUS en fin de bulletin

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

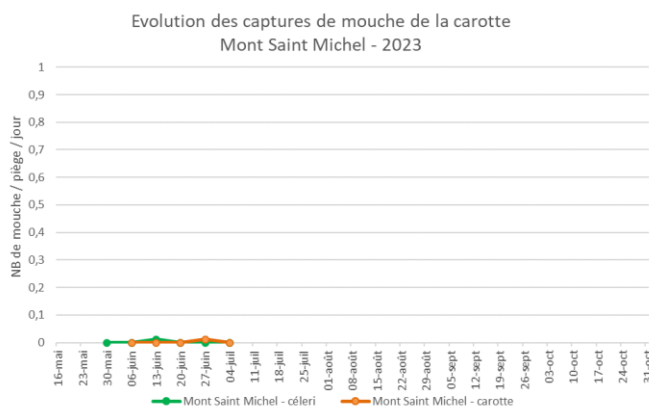
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Vallée de Seine	1 parcelle de céleri rave	Céleri : développement foliaire
76	Est Rouen	1 parcelle de céleri rave	
14	Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri rave	
		3 parcelles de carotte	
50	Créances	4 parcelles de carotte	Carotte : 3 feuilles à début grossissement
	Surtainville	1 parcelle de céleri rave	
		2 parcelles de carotte	
	Val de Saire	3 parcelles de céleri branche	
		3 parcelles de carotte	

Mouche de la carotte :**Piégeage :**

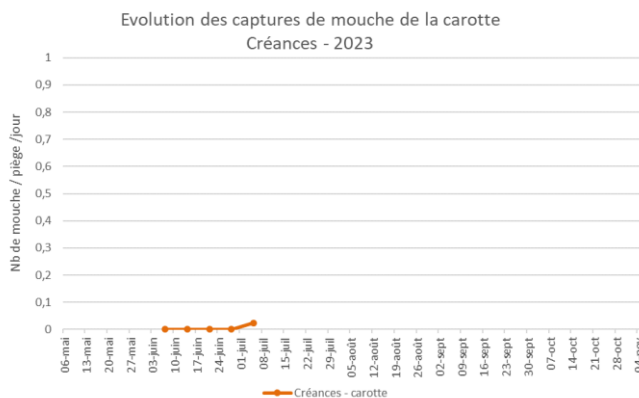
Selon les secteurs, les captures sont hétérogènes.

Département de la Manche :

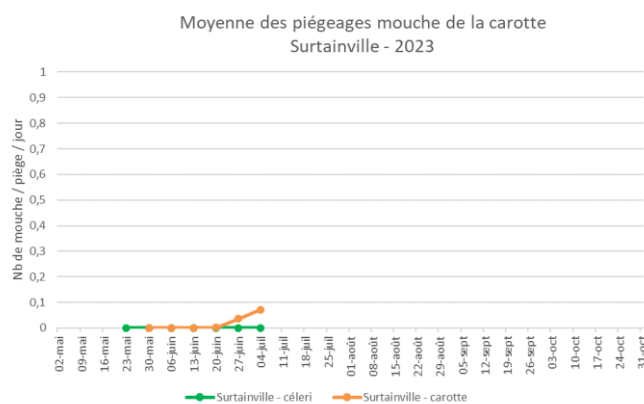
Secteur Mont Saint Michel :



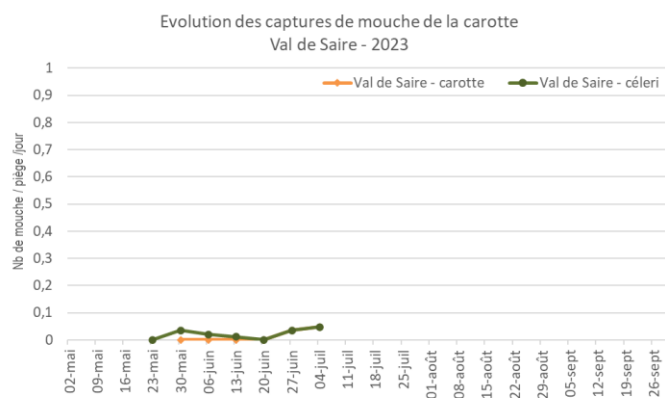
Secteur de Créances :

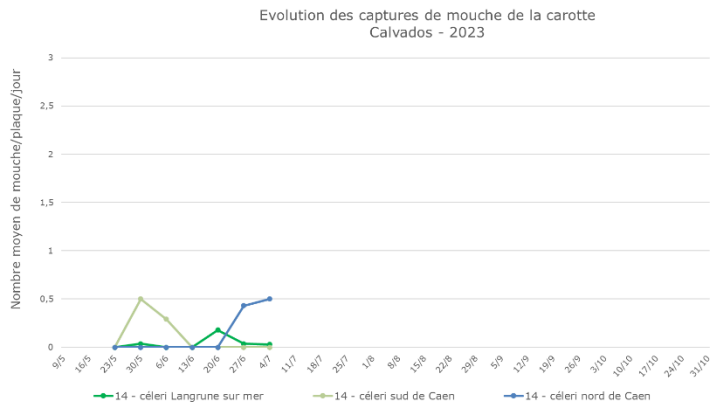
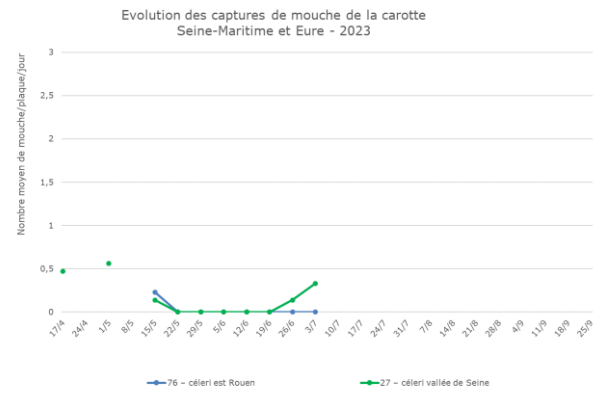


Secteur de Surtainville :



Secteur Val de Saire :



Département du Calvados :Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime :**Evolution du risque :**

Depuis la semaine dernière, une reprise des captures se dessine sur plusieurs secteurs. Le fort vent d'est, puis les fortes températures et les pluies orageuses ont freiné l'activité de cette mouche mais le second vol pourrait démarrer dans les prochaines semaines.

Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées jusqu'à 3 semaines de la récolte.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Observations :**

Des galeries récentes sont notées dans les parcelles de céleris branche du nord Cotentin sur 8 à 20% des plantes.

Piégeage :

Des captures de mouches du céleri sont toujours enregistrées sur les pièges chromatiques du val de Saire.

Mouche du céleri (Sileban)

**Nuisibilité :**

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Une activité est toujours en cours dans le val de Saire. A surveiller essentiellement sur les céleris branches et les céleris rave tout juste plantés. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Puceron :

Observations :

Peu à pas de pucerons sont présents dans les parcelles du réseau.



La présence de coccinelles (adultes et larves) et d'adultes de syrphes est notée dans de nombreuses parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

Celle-ci fait son travail de régulation notamment dans les parcelles de céleris. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Septoriose :

Observations :

La présence de cette maladie est stable dans une parcelle précédemment bâchée de céleris rave au Mont Saint Michel.

Élément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, les conditions météo actuelles sont peu à pas favorables au développement de cette maladie. A surveiller en cas de forte rosée ou d'averses sur les céleris branche où la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit. Globalement, **le risque reste faible**.



Taches de septoriose

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	3 parcelles	
76 et 27	Vallée de Seine	2 parcelles	
	Surtainville	1 parcelle chou 1 parcelle navet	Jeunes plants à début pommaison
50	Val de Saire	5 parcelles chou 3 parcelles navet	

Mouche du chou :

Observations :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque de cette mouche dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Une activité de cette mouche est enregistrée dans les parcelles du nord Cotentin.

		Mouche du chou				
Nb moyen de mouche/piège/semaine		Sem 23	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27
Surtainville	Chou	0	0	0	0	0
	Navet	0	0	0	0,5	0
Val de Saire	Chou	0	0,2	0,3	0,1	0
	Navet	0	0	0	0,33	0,33

Nuisibilité :

Ce sont les larves (asticots) qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de Brassicacées. Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/11663/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Delia-radicum>

Evolution du risque :

Une faible activité est toujours enregistrée dans le val de Saire. Il faut être prudent et laisser les cultures sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Altise :

Observations :

Suite aux fortes averses, des altises sont notées dans trois parcelles de choux contre six la semaine dernière avec de faibles effectifs. Leur présence est toujours signalée dans une parcelle de navet sur 12% des plantes.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.



Altises sur chou

Evolution du risque :

L'augmentation des températures va être favorable à leur activité. **Le risque de développement sur les jeunes plants est fort.** Le risque baissera après le passage des orages.

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie : Voir BSV n°9 : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Aleurode :

Observations :

Suite aux fortes averses orageuses, la situation est stable. Comme la semaine dernière, des aleurodes ont été notées dans le Calvados et en vallée de Seine dans cinq parcelles sur 8 à 25% des choux. Pour le moment, les populations sont faibles, inférieures à 10 aleurodes par pied.

Pour en savoir plus :

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/SBT_Fiche_FOCUS_Aleurode_du_chou.pdf

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles à la face inférieure des feuilles. Les conditions climatiques actuelles sont **favorables** à l'augmentation des populations.

Chenilles :

Observations :

Suite aux vols importants de papillons dans les parcelles de choux, des chenilles de teignes ainsi que des pontes de piérides sont présentes dans les parcelles du réseau.

Ces pontes sont observées dans les trois parcelles du Calvados sur 2% à 24% des plantes. Dans le nord Cotentin, des pontes de piérides sont constatées dans toutes les parcelles et des jeunes chenilles de teigne dans la majorité d'entre-elles. Cette présence sur ce secteur touche de 8 à 80% des choux.



Chenille de teigne et ponte de piéride du chou (Sileban)

Evolution du risque :

Les conditions climatiques jusqu'à cette fin de semaine vont rester favorables au vol des papillons et à l'éclosion des œufs. La pression est **moyenne** dans les parcelles du réseau. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont toujours notées dans une parcelle du Calvados sur 12% des choux.

Dégâts de pigeon sur jeune plant




Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Pucerons verts et cendrés :

La présence de pucerons est en recul cette semaine.
Des pucerons cendrés sont présents dans une parcelle située à Surtainville sur 28% des choux.
Quelques pucerons verts ailés sont notés en vallée de Seine.

 La faune auxiliaire est présente et active sous la forme de pucerons parasités (momies), adultes et larves de coccinelles.



Pucerons cendrés (CA 76)

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles restent favorables aux pucerons mais aussi aux auxiliaires. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Maladies sur feuillage :

La présence d'*Alternaria sp.* est toujours constatée dans une parcelle de choux du val de Saire sur 80% des plantes contre 52% la semaine dernière.

Evolution du risque :

Les périodes humides liées aux averses orageuses, à l'irrigation ou à la rosée sont favorables à son développement. Evolution à suivre.

Gestion du risque :

Prophylaxie : Voir BSV n°9 : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles de semis et 2 de bulbilles	De 6 feuilles à début bulbaison
50	Mont St Michel	1 parcelle bulbilles	

Mildiou :**Observation :**

La présence de premiers symptômes de mildiou est constatée dans une parcelle de bulbilles située au sud de Caen.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Voir le BSV précédent : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

Evolution du risque :

Les averses localisées seront favorables au développement de cette maladie notamment sur les cultures en cours de bulbaison. En présence de mildiou sporulant observé sur un secteur, le risque est présent pour toutes les cultures d'oignons à proximité.



Tache sporulante

Thrips :**Observations :**

Des thrips sont présents sur 100% des plantes dans la parcelle située au Mont Saint Michel.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

La météo actuelle est toujours favorable au développement des populations de thrips. **Observez** régulièrement vos parcelles.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27 - 76		1 parcelle	
14		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles de poireaux plantés	De 4 à 8 feuilles
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Créances	1 parcelle de pépinière	
		5 parcelles de poireaux plantés dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles de poireaux plantés	
	Val de Saire	6 parcelles de poireaux plantés	

Mouches de l'oignon et des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'est observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Des mouches des semis et de l'oignon ont été piégées sur l'ensemble des secteurs.

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>				Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>			
	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27
Surtainville	0	7,25	7,5	10	0	3	3	1.75
Val de Saire	0	2,5	3	Suivi terminé	0	0	0	Suivi terminé
Créances	5	A sec	1	5	0	A sec	0	0

Nuisibilité :

Les asticots de la **mouche des semis**, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la **mouche de l'oignon**, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :

Une activité de la mouche des semis est enregistrée dans certaines parcelles du réseau.

Le risque **est toujours présent** dans les parcelles de pépinières encore en place notamment si le sol est fraîchement travaillé et dans les toutes jeunes plantations. Eviter le débâchage des pépinières pour le moment.

Gestion du risque :

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Thrips :

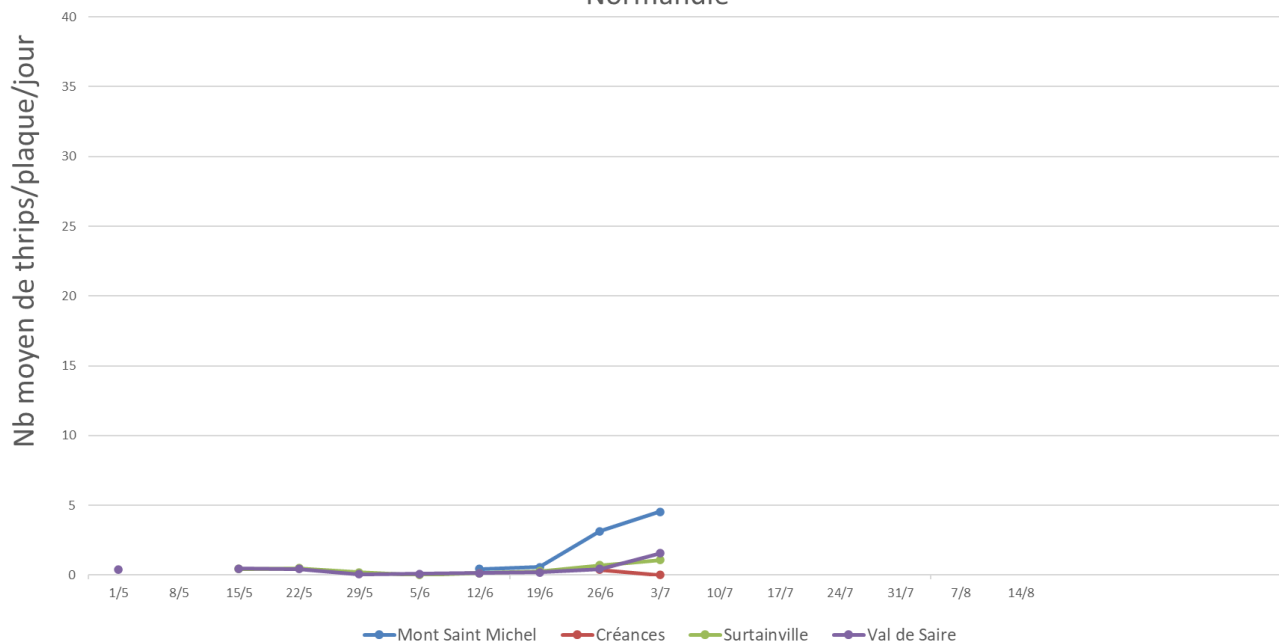
Observations :

	Situation	Tendance
14 - Calvados	Présence de thrips sur 80% des plantes contre 56% la semaine dernière.	↗
76 - Seine-Maritime	Présence de thrips sur 80% des plantes.	↗
50 - Mt St Michel	Présence de thrips adulte dans toutes les parcelles sur 8 à 36% des plantes.	= à ↘
50 - Créances	Présence de thrips dans les cinq parcelles plantées sur 36 à 100% des plants.	↗
50 - Surtainville	Présence de thrips dans les parcelles sur 8% des poireaux.	= à ↗
50 - Val de Saire	Présence de thrips dans toutes les parcelles sur 4 à 20% des plantes.	= à ↗

Piégeage :

Les captures sont en augmentation au Mont Saint Michel. Elles commencent à augmenter dans le nord Cotentin.

Moyenne des relevés hebdomadaires thrips 2023
Normandie



Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont favorables au développement des thrips. Au vu de la présence en parcelle, la pression est **moyenne**.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations :

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Attention !

1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères



Adulte de teigne du poireau

Piégeage :

Nb total de papillon/piège/semaine	Teigne du poireau			
	Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27
76 - Proche Rouen	0	/	0	/
50 - Surtainville	0	/	/	0
50 - Val de Saire	/	0	0	0
50 - Créances	0	0	Changement parcelle	0
50 - Lingreville	Mise en place	0	0	0

Evolution du risque :

Aucune capture à ce jour, **le risque est nul**. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

Observations :

Des premières pustules de rouille ont été observées dans deux parcelles situées dans le val de Saire sur 20 à 28% des poireaux.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les pluies orageuses et l'irrigation ont pu créer des conditions favorables à cette maladie. Le temps sec actuel devrait limiter son extension, à surveiller avec le retour des pluies.

Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

SALADE :

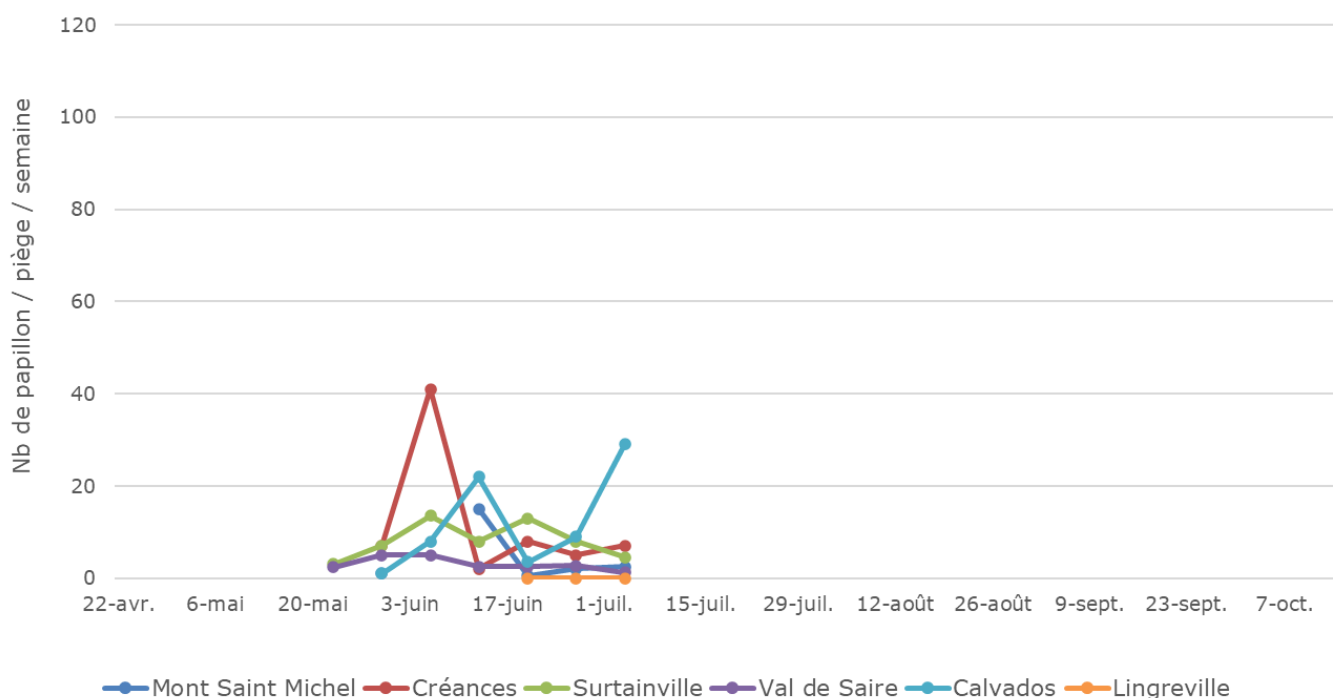
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		3 parcelles	
14		5 parcelles	
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	Jeunes plants à proche récolte
	Mont Saint Michel	6 parcelles : 4 laitues + 2 frisées	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

Noctuelle gamma :**Piégeage :**

Globalement, les captures de papillons sont stables sauf dans le Calvados où une augmentation est observée.

Evolution des captures de noctuelle gamma
2023

**Observations :**

La présence de pontes et de toutes jeunes chenilles a été observée dans certains secteurs.

	Situation	Tendance
76 - 27 Ex-Haute-Normandie	Absence de chenille.	↘
50 - Mt St Michel	Présence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans deux parcelles sur 4% des salades.	↘
50 - Créances	Absence de chenille et/ou de ponte.	↘
50 - Surtainville	Absence de chenille ou de ponte dans les parcelles du réseau.	=
50 - Val de Saire	Présence de chenilles dans une parcelle sur 4% des laitues.	=
14	Présence de chenilles dans une parcelle sur 4% des laitues	=

Evolution du risque :

Les averses orageuses n'ont pas été favorables à l'activité des papillons. L'augmentation des températures annoncée cette fin de semaine devrait leur être favorable. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Au vu des captures et de la présence en recul dans les parcelles, **le risque reste faible**.

Puceron :

Observation :

La présence de pucerons essentiellement ailés est observée dans cinq parcelles sur 4 à 16% des plantes. Des adultes de coccinelles et de chrysopes sont observés dans certaines parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps.



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Globalement, le risque est **faible**. Les conditions climatiques restent favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :

Observation :

La présence de thrips est notée essentiellement au Mont Saint Michel sur 4 à 80% des laitues. Dans le Calvados, des thrips sont constatés dans une parcelle sur 4% des laitues.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques restent favorables aux thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :

Observation :

Du mildiou est constaté dans le nord Cotentin sur des multi-feuilles rouges.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.



Symptômes de mildiou

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Evolution à suivre la semaine prochaine avec le retour des averses.

Pourritures basales : Sclérotinia

La présence de sclérotinia est signalée dans une parcelle conduite en AB sur 20% des laitues.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

FOCUS Scarabée japonais :

On rentre dans la période d'observations la plus propice (de juin à septembre) de *Popillia japonica*, un scarabée japonais. Il est, depuis plusieurs années, présent en Italie et en Suisse. Ainsi, sa présence aux abords de notre frontière française montre une forte probabilité qu'il entre en France. Cet insecte ravageur représente une menace pour des centaines d'espèces de végétaux.

On le distingue de nos hannetons par ses petites soies blanches au pourtour de son abdomen. Son cycle de vie consiste à pondre ses œufs dans un terrier, ses larves se nourrissent des racines. Puis, à la nymphose, l'adulte se nourrit des tissus végétaux entre les nervures foliaires.

Pour plus d'informations, vous pouvez retrouver une fiche descriptive de la plateforme d'Epidémiosurveillance en Santé Végétale (ESV) :


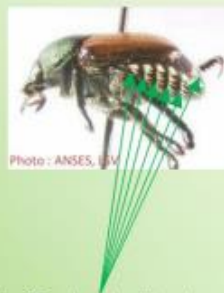
https://fichesdiag.plateforme-esv.fr/fiches/Fiche_Diagnostique_POPIJA_Popillia_japonica.pdf

Et la note nationale BSV : https://www.ecophyto-pro.fr/data/p_japonica_note_nationale_juin2017.pdf

Confusions possibles

Popillia japonica peut être confondu avec plusieurs coléoptères Rutelidae présents en France, notamment avec le hanneton des jardins *Phyllopertha horticola* mais aussi *Anomala dubia* ou *Mimela junii*.




Popillia japonica







Touffes de soies blanches

Photo : ANSES, LSV

Espèces proches

<i>Phyllopertha horticola</i>	<i>Anomala dubia</i>	<i>Mimela junii</i>
		
Photo : ANSES, LSV	Photo : ANSES, LSV	Photo : ANSES, LSV

Photos : ANSES, LSV

Malgré une coloration assez similaire (tête et thorax vert métallique, élytres brun cuivre), *Popillia japonica* peut être différencié des espèces proches par la présence de dix touffes latérales de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen et de deux touffes au niveau de la face dorsale du dernier segment abdominal.

En cas de suspicion, contacter le SRAL de votre région ou l'animatrice filière.

Notes nationales biodiversité :



B

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.
<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :
<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
 Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière